



Déclaration de conformité UE

1. Fabricant :

PEKA Medical GmbH

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant :

**PEKA Medical GmbH
Konrad-Zuse-Straße 2
42551 Velbert / Allemagne**

2. Objet de la déclaration : Demi-masque de protection respiratoire filtrant **318**

3. L'objet de la déclaration décrite sous le point 2 est

conforme à législation communautaire
d'harmonisation de l'Union : Ordonnance EPI (UE) 2016/425

4. Normes pertinentes harmonisées appliquées,

de la spécification, pour laquelle la conformité est déclarée : EN 149:2001+A1:2009

5. L'organisme dénommé **TüV Nord CERT GmbH**

a réalisé l'examen de type UE (Module C2) **Am TüV 1 45307 Essen (NB 0044)**
et a établi l'attestation UE
de type. **CE 44 206 21151 001 UE**

6. L'EPI est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité, conformité au type sur la base d'un contrôle interne de la fabrication plus essais supervisés du produit à intervalles irréguliers (module C2) sous la surveillance de l'organisme notifié.

TüV Nord Cert GmbH (NB 0044)

7. Informations supplémentaires :

Soussigné pour et au nom de : PEKA Medical GmbH

Velbert, le 15/12/2021

Stefan Rudolph
Responsable qualité